

[Université de Genève](#) > [Ressources Humaines](#) > [Emplois à l'UNIGE](#)

Assistant-e (A2) à l'Institut des études genre à 70%

Entité organisationnelle	Faculté des sciences de la société
Section / Division	Institut des études genre (SdS)
Fonction	Assistant-e (A2)
Code fonction	A2
Classe maximum	8
Corps	Assistant - maître assistant
Taux d'activité	70%
Délai d'inscription	29-11-2022
Référence	4877
Pièce(s) jointe(s)	<ul style="list-style-type: none">• CdC_A2_70%_IGEND_fév.2023_20221021(1).pdf (PDF, 73,64kb)

Description du poste

La Faculté des Sciences de la Société et son Institut des Études Genre ouvrent une inscription pour un poste d'Assistant-e A2 à 70% comprenant:

- La réalisation d'une thèse de doctorat en sciences de la société sur une thématique en lien avec les études genre à la Faculté des Sciences de la Société;
- Des fonctions d'assistantat d'enseignement: un séminaire d'introduction à la démarche scientifique, niveau Bachelor; soutien pour le cours de Bachelor "Inégalités en tout genre: histoires, politique, société", ainsi qu'un enseignement au niveau Master, à définir; la surveillance et la correction des examens ainsi que le suivi des étudiant-es;
- Des contributions à l'administration de l'Institut des études genre.

Titre et compétences exigés

Le/la candidat-e idéal-e devra être détenteur/trice d'un Master en Sciences sociales (études genre, sociologie, sciences sociales, ou dans une discipline connexe) et avoir des compétences en méthodes qualitatives (pour des enseignements de première année de Bachelor).

Entrée en fonction

01.02.2023

Contact

Les candidatures comportant une lettre de motivation, une proposition de thèse d'environ 500 mots, un curriculum vitae et les copies des diplômes et des certificats de travail doivent être déposées **exclusivement en ligne** en cliquant sur le bouton ci-dessous « *Postuler/Apply now* » avant le délai indiqué ci-dessus (23h59 heure de Genève). Aucun dossier papier ne sera accepté.

Des renseignements sur le poste peuvent être obtenus auprès de Professeure Marylène Lieber (marylene.lieber@unige.ch).

Informations complémentaires

Le/la candidat-e sera nommé-e pour une première période de deux ans; la nomination est renouvelable pour deux périodes successives, respectivement de deux ans et d'un an. Le poste est financé sur fonds du Département de l'Instruction Publique (DIP). La durée maximale de la fonction d'assistant-e est donc de cinq ans.

Le sujet de thèse doit être officiellement déposé auprès de la Faculté avant le terme de la première année.

L'Université de Genève offre des conditions d'engagement motivantes dans un cadre de travail stimulant. En nous rejoignant, vous aurez l'occasion de mettre en valeur vos compétences ainsi que votre personnalité et contribuer activement au rayonnement d'une Institution fondée en 1559.

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES SCIENCES
DE LA SOCIÉTÉ



Nom et prénom du/de la titulaire

Faculté, école, institut

SdS

Fonction

Assistant-e

Section ou département

IGEND

Taux d'activité

70%

Remplace un cahier des charges antérieur

Entrée en vigueur du présent cahier des charges 01.02.2023

oui non

Nom/prénom du responsable hiérarchique

LIEBER Marylène

Nom/prénom et fonction d'un-e éventuel-le autre responsable

Remarque / observation particulière :

1. FORMATION PERSONNELLE

THESE (pour les assistant-e-s uniquement)

oui non

Titre / Domaine de spécialisation :

Doctorat ès sciences de la société, dans le domaine des études genre

Année de soutenance prévue :

2028

Degré d'avancement :

AUTRE FORMATION (post-graduée, continue etc.)

oui non

Type de formation :

Durée prévue :

Taux : le total des points 2, 3 et 4 doit atteindre 100%

2. RECHERCHE - Taux consacré : 40 %

Réalisation d'une thèse dans le domaine des études genre comprenant :

- Recherche bibliographique, étude et analyse de la littérature spécialisée
- Élaboration d'un projet de thèse pour la validation par le comité scientifique de la mention concernée; avancement à la candidature au doctorat
- Élaboration d'un sujet de thèse pour la validation par le comité scientifique de la mention concernée ainsi que par le collège des professeur-es de la Faculté des Sciences de la Société
- Participation à la formation doctorale CUSO
- Sous la direction de la hiérarchie, l'assistant-e consacrera au moins 40% de son temps à la préparation de sa thèse.

3. ENSEIGNEMENT - Taux consacré : 50 %

Taux maximum toléré pour les fonctions d'assistant sur fonds et de candoc : 15 à 20%

- Participation / Soutien aux enseignements suivants :
 - T100006 : "Séminaire d'introduction à la démarche scientifique" (Bachelor, 3 ECTS, Printemps);
 - T10007 : Cours "Inégalité en tout genre : histoires, politique, société" (Bachelor, 6 ECTS, Printemps)
- Enseignement au niveau Master, à définir
- La conduite de travaux pratiques, l'assistance, le conseil aux étudiant-es
- La correction des travaux et le contrôle des connaissances acquises
- Assurer les examens relatifs à l'enseignement (préparation, surveillance, correction et transmission des résultats d'examens dans les délais).
- Supervision de travaux pratiques ou d'exercices.
- Toute autre activité relative à l'enseignement et l'encadrement d'étudiant-es.

4. AUTRES - Taux consacré : 10 %

- Participation aux réunions et aux tâches collectives de l'Institut des Etudes genre. Soutien logistique, administratif et scientifique aux projets collectifs de l'Institut des études genre en fonction des besoins.
- Participation à la politique de communication de l'Institut des études genre.

Si la situation liée au COVID-19 perdure, le- la collaboratrice est autorisé-e à faire du télétravail. Il-elle travaillera par vidéo-conférence avec Zoom pour les cours hebdomadaires, utilisera aussi Zoom pour les séances mensuelles avec les membres de l'Institut. Pour la communication avec les étudiant.e.s et ses collègues de l'Institut, il-elle utilisera au quotidien le courrier électronique et le téléphone.

Par sa signature, le-la candidat-e atteste qu'il-elle a pris connaissance de la proposition de cahier des charges afférent au poste mis au concours qui sera soumise à l'autorité de nomination/d'engagement. La proposition de cahier des charges signée ne saurait en aucun cas être considérée comme un acte d'engagement. Seule la décision de nomination et/ou la signature d'un contrat de travail par l'autorité compétente selon le règlement sur le personnel de l'Université valent acte d'engagement.

Fait à Genève le

Signature du responsable hiérarchique

Signature du-de la titulaire

Validé électroniquement

Signature d'un-e éventuel-le autre responsable

Validé électroniquement